

L'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) a pour objectif de réaliser une couverture des zones les plus intéressantes au plan écologique, essentiellement dans la perspective d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel national et de fournir aux différents décideurs un outil d'aide à la prise en compte de l'environnement dans l'aménagement du territoire. Le territoire communal de Noyers comprend trois ZNIEFF^[INPN 1].

Désignation	Type	Superficie	Description
« Canal d'Orléans du Hateau à la vallée » 1	type 1 ^[Note 2]	4 hectares	s'étend sur 3 communes (Chailly-en-Gâtinais, Coudroy et Noyers). Il s'agit d'une portion du canal d'Orléans, située entre l'écluse de la Vallée et l'écluse du Hateau ^[DREAL 1] . Son altitude est de 100 m ^[INPN 2] . Le site abrite une population très importante d' <i>Hydrocharis morsus-ranae</i> , espèce rare en région Centre-Val de Loire. C'est donc ici le nombre particulièrement important (une des plus belles populations de la région, voire la plus belle) d'individus qui motive la reconnaissance du site en ZNIEFF de type 1 ^[INPN 3] . Il n'existe pas de site Natura 2000 sur le territoire communal de Noyers ^[INPN 4] .
« Prairie du gué Gibert » 2	type 1	1,51 hectares	La zone s'étend sur deux communes : La Cour-Marigny et Noyers. Elle est située entre le Limetin et un boisement, pratiquement à mi-distance entre Lorris et La Cour-Marigny ^[DREAL 2] . Son altitude est de 115 m ^[INPN 5] . Elle abrite sept espèces déterminantes, dont deux sont protégées, avec en particulier la présence de <i>Dactylorhiza fistulosa</i> , rare en région Centre-Val de Loire ^[INPN 6] .
« Chaîne des étangs du May et de Piquereau » 3	type 2 ^[Note 3]	267 hectares	La zone est constituée de deux chaînes d'étangs pratiquement parallèles situées à l'est de la forêt d'Orléans, au nord du canal d'Orléans ^[DREAL 3] . Son altitude varie entre 101 et 112 m ^[INPN 7] . Les étangs de la Boirie, Neuf et Piquereau, au nord, sont riches en végétation flottante et immergée. L'intérêt paysager des étangs s'ajoute à l'intérêt biologique (nénuphars et nymphéas, belles roselières). De nombreux oiseaux d'eau sont présents : mouette rieuse, héron cendré, fuligule milouin, grèbe huppé, cygne tuberculé, sterne pierregarin, chevalier guignette ^[INPN 8] .

Il n'existe pas de site Natura 2000 sur le territoire communal de Chailly-en-Gâtinais^[INPN 9].

- ↑ Les ZNIEFF de type 1 sont des secteurs d'une superficie en général limitée caractérisée par la présence d'espèces, d'association d'espèces ou de milieux rares, remarquables, ou caractéristiques du milieu du patrimoine naturel régional ou national.
- ↑ Les ZNIEFF de type 2 sont de grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes.
- Les ZNIEFF de type I, de superficie réduite, sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rares ou menacés, d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire ; ou ce sont des espaces d'un grand intérêt fonctionnel pour le fonctionnement écologique local.
- Les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes. Elles peuvent inclure des zones de type I et possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère.

